



Revaloriser le travail du soin et du lien aux autres

vendredi 12 novembre 2021, par [Bariaud](#)

VOTRE SITUATION NOUS INTÉRESSE - Répondez à notre consultation en ligne sur <https://montravaillevautbien.fr/>

La crise sanitaire a permis à toutes et tous de prendre conscience de l'utilité sociale des métiers du soin et du lien.

Pourtant, ces fonctions essentiellement assumées par les femmes sont invisibilisées, délaissées et dévalorisées, et c'est d'ailleurs ce qui rend nos sociétés si fragiles. S'il y avait assez de place dans les hôpitaux, si nos aîné·e·s et les personnes en situation de handicap étaient pris·es en charge dignement, il n'y aurait pas de telles difficultés.

Revaloriser le travail du soin et du lien, c'est tirer les leçons de la crise. C'est se donner, enfin, les moyens de construire une société qui fait de l'égalité entre les femmes et les hommes une réalité.

- Avoir un service public de l'aide à l'autonomie et de prise en charge de la petite enfance, c'est émanciper les femmes d'une partie des tâches domestiques auxquelles elles sont assignées.
- Revaloriser les métiers du soin et du lien, c'est mieux payer les métiers féminisés et faire reculer les inégalités de salaire.
- Créer des droits pour soutenir la parentalité, c'est permettre aux femmes, comme aux hommes, d'avoir du temps pour s'occuper de leurs enfants et de leurs aîné·e·s, et mieux partager les tâches domestiques.

Investir dans le secteur du soin et du lien et en faire un bien commun

La crise sanitaire montre à quel point la France a détérioré les services publics de santé, d'accueil de la petite enfance et de la perte d'autonomie, du social et du médicosocial, avec des plans d'austérité drastiques.

- Les fermetures de lits dans les hôpitaux continuent, les effectifs des personnels sont la variable d'ajustement. En plus, elles et ils sont sommé·e·s de faire des économies sur tout, avec un souci de rentabilité mortifère.
- Seule la moitié des enfants de moins de 3 ans bénéficie de places d'accueil, en majorité par des assistant·e·s maternel·le·s. Pour les autres, c'est la débrouille qui repose essentiellement sur la solidarité familiale. Au lieu de développer des accueils collectifs sur l'ensemble du territoire, le gouvernement dégrade l'accueil dans les crèches, augmente le nombre d'enfants confiés à chaque professionnel·le et déréglemente le secteur pour le plus grand bonheur des acteurs du secteur lucratif !
- L'aide sociale à l'enfance, chargée de protéger les enfants en difficulté sociale ou familiale, est exsangue : ce sont des dizaines de milliers d'enfants qui sont en danger. Plus largement, les inégalités sociales explosent (accès aux loisirs, aux vacances et à la culture, réussite à l'école...).

- L'accompagnement de la perte d'autonomie est identifié comme un secteur de rentabilité par la finance, et de nombreux groupes privés lucratifs et spéculatifs misent sur la prise en charge de nos proches tout en bénéficiant du financement de la Sécurité sociale et des collectivités locales. Résultat : le coût devient inaccessible pour de nombreuses familles, la qualité de service et les conditions de travail des salarié·e·s se dégradent avec une véritable maltraitance institutionnelle.

Le confinement a révélé que l'accompagnement des enfants et des ancien·ne·s est assuré d'abord par les femmes, au détriment de leur carrière. Pourtant, assurer l'accès au travail est déterminant pour garantir aux femmes l'indépendance économique !

Il faut changer de paradigme, les secteurs du soin et du lien ne sont pas un coût mais un investissement indispensable pour l'avenir et le bien-être de notre société !

Nous voulons notamment :

- un plan d'investissement d'au moins 2 % du PIB (soit 50 milliards d'euros) par an pour recruter, former et créer les structures d'accueil nécessaires (crèches, hôpitaux, Ehpad...) ;
- le secteur du soin et du lien doit être un bien commun, les groupes à but lucratif ne doivent pas avoir accès au financement public. La tarification à l'activité doit être stoppée ;
- la création d'un service public d'accueil de la petite enfance et d'accompagnement de la perte d'autonomie avec le droit à une prise en charge pour toutes et tous et une tarification financièrement accessible ;
- la mise en place d'établissements d'accueil et un service public de la petite enfance de qualité

100 000 lits ont été fermés dans les hôpitaux depuis les année quatre-vingt-dix

42 % des enfants de moins de 3 ans n'ont ni crèche ni assistante maternelle

D'ici 2050, les seniors en perte d'autonomie vont augmenter de plu de 60 %